

Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant

Aurélien Boivin

Numéro 166, été 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67254ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Boivin, A. (2012). Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant. *Québec français*, (166), 1-1.

Directeur Aurélien Boivin

Littérature, langue et société
Rédacteur en chef Vincent C. Lambert

Équipe de rédaction et comité de lecture
Marie-Andrée Bergeron, Aurélien Boivin,
Maude Couture, Vincent C. Lambert,
Isabelle L'Italien-Savard

Didactique
Rédacteurs en chef

Réal Bergeron, Monique Noël-Gaudreault

Équipe de rédaction et comité de lecture
Nancy Allen, Marie-Christine Beaudry,
Réal Bergeron, Martine Brunet, Simon
Collin, Christian Dumais, Maryse Lévesque,
Monique Noël-Gaudreault

Collaborateurs au numéro 166

Mylène Bédard, Chantalle Bergeron, Claire
Bergeron, Ginette Bernatchez, Suzelle Blais,
Chantal Boisvert, Jean-François Boutin, Suzanne-G.
Chartrand, Yvonne da Silveira, Pierre Fastrez,
Hans-Jürgen Greif, Jean-Guy Hudon, Véronique
Juneau, Thierry Karsenti, Nathalie Lacelle, Steve
Laflamme, Lizanne Lafontaine, Jean-François
Leblanc, Monique Lebrun, Denys Lelièvre, François
Marcotte, Alexie Miquelon, Martine Mottet, Gilles
Perron, David Rancourt, Andréane Sicotte

Préparation des manuscrits

Aurélien Boivin, Isabelle L'Italien-Savard,
Réal Bergeron, Marie-Christine Beaudry

Design graphique Chantal Gaudreault

Couverture Juan Gris, *Nature morte (fantomas)*,
1915, National Gallery of Art, Washington

Impression HLN

La revue *Québec français* est publiée par
Les Publications Québec français et paraît quatre
fois par an (automne, hiver, printemps, été).

Les collaborateurs et collaboratrices sont seul-e-s
responsables du contenu de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de la
Société de développement des périodiques
culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca
Diffusée en kiosque par LS distribution North
America

Indexée dans *Point de repère*

Édition numérique : www.erudit.org

La revue a été fondée en 1970, sous la forme
d'un tabloïd, devenu revue en 1974.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

ISSN 0316-2052

La revue *Québec français* reçoit une subvention
discretionnaire de la ministre de la Culture et
des Communications, responsable de l'application
de la Charte de la langue française, et une autre
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Nous reconnaissons l'aide financière du
gouvernement du Canada par l'entremise du
Fonds du Canada pour les périodiques
(FCP) pour nos activités d'édition.



Adresse postale C. P. 9185 Québec
(Québec) Canada G1V 4B1

Secrétariat Céline Bellerose
2095, rue Frank-Carrel, bureau 212, Québec
Tél. : 418-527-0809 Télécop. : 418-527-4765

revue@revuequebecfrancais.ca
www.revuequebecfrancais.ca

Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant

Avec la promulgation de la loi 78, appelée « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau post-secondaire qu'ils fréquentent », le fossé s'est creusé – c'est un euphémisme – entre le gouvernement et les étudiants. Prise en otage, la population québécoise ne sait plus au juste quoi penser devant le refus catégorique des deux partis de négocier de bonne foi en vue d'en arriver à une entente, après avoir refusé, de part et d'autre, de donner du lest à leurs demandes ou à leurs exigences. Certes, un grand nombre de Québécoises et de Québécois sont d'avis que tant le gouvernement que les étudiants sont responsables de ce (trop) long conflit, qui fait mal au Québec, à son image, même hors de ses frontières, où les médias se plaisent, non pas à expliquer le fond du litige, la hausse des frais de scolarité, mais les manifestations opposant, non sans violence, les forces de l'ordre aux manifestants. Sans parler des problèmes causés par ce boycott des cours, tant pour les étudiants que pour les professeurs. À ce jour, tous les profits qu'espérait le gouvernement pour gonfler ses coffres par la hausse des frais de scolarité se sont envolés uniquement en temps supplémentaire versé aux policiers dans les grandes villes comme Montréal, Québec et Sherbrooke. Les professeurs du réseau collégial n'ont pas tardé, de leur côté, à faire connaître leurs exigences, – plus de 70 millions de dollars –, pour accepter de reprendre les cours à la mi-août. Les professeurs des universités n'ont pas encore fait connaître les leurs. Et rien ne garantit que les cours reprendront en août, car ce conflit perdure toujours. Aussi est-t-il souhaitable que le gouvernement du Québec accepte de revenir à la table des négociations pour, non pas négocier, ce serait une perte de temps, mais pour s'entendre avec les étudiants sur le choix d'un médiateur. Il y a des gens censés et compétents au Québec qui sont capables de trouver des solutions. Pensons à Claude Castonguay, à Claude Béland, à Lise Bissonnette, à André C. Côté, qui fut doyen de la faculté de droit de l'Université Laval et commissaire au Bureau du lobbying du Québec, pour ne nommer que ces personnalités. Et, bien sûr, il y en a d'autres qui se feront un devoir de régler ce conflit qui a trop duré. Il en va de l'avenir de notre jeunesse, il ne faut surtout pas l'oublier. L'heure n'est plus à la promulgation d'une loi ni à une parade des carrés rouges, en battant les casseroles. Il faut proclamer, dans les jours qui viennent, l'ère des carrés blancs, couleur de la bonne entente et de la paix.

Aurélien Boivin

